



LE FOYER de GRENELLE et ses RESSOURCES : l'essentiel 2023

Le Foyer de Grenelle, un lieu d'accueil, d'écoute, de partage, d'accompagnement et de fraternité !

Venez nous rendre visite sur place au 17, rue de l'Avre 75015 Paris (métro La Motte-Picquet) ou sur le site <http://www.foyerdegrenelle.org/>. Vous découvrirez nos activités et pourrez faire un don en ligne !

FAITS MARQUANTS et CHIFFRES CLES 2023

- Janvier : un **travailleur social à mi-temps** au Foyer pour faciliter l'accès aux services sociaux et l'hébergement.
- Printemps et rentrée : **formation de bénévoles** par la directrice sur l'accueil de l'autre, l'écoute bienveillante et le pouvoir d'agir.
- 2 fois par mois, **Repar'Ordi** pour remettre daplomb ordinateurs, tablettes ou téléphones.
- Septembre : **premier voyage en groupe des seniors** à Vaison la Romaine.
- Octobre : ouverture des comptes **Facebook et Instagram** du Foyer.
- Octobre : ouverture du **Programme Linguistique à Visée Professionnelle** à 9 élèves de 8 nationalités.
- Novembre : retour des débats au Foyer avec le **premier jeudi de Grenelle** « de l'accueil à la rencontre ».
- Novembre : grand succès du **karaoké à la fête des bénévoles**.

***Chiffres clés en matière d'accompagnement** : 1 471 domiciliés dont 360 exilés, 6 braderies avec 200 visiteurs, 300 élèves de 47 nationalités en Français (FLE), de l'alphabétisation à A1-A2-B1-B2 et un cours de civilisation, 200 jeunes et enfants en soutien, révisions scolaires et loisirs, 1200 h de bénévolat réalisées par les jeunes 378 inscrits aux ateliers informatiques, 15 retours à l'emploi ou en formation, 2 logements pérennes trouvés, plus de 5 500 petits déjeuners et de 1 400 repas servis en 2023 sans compter les 200 invités au souper de Noël, 8,6t de produits alimentaires consommés ou distribués... des milliers d'heures d'accueil, d'écoute et de discussion*

1 | L'ORGANISATION

Issu du mouvement du christianisme social le Foyer de Grenelle a été créé en 1884. Il s'est constitué en association loi 1901 le 7 avril 1919. Son action s'inscrit dans le cadre d'un projet global qui définit la perspective et encadre l'ensemble de ses activités. En tant que centre social depuis 1988, le Foyer de Grenelle met en œuvre un « projet social » approuvé et suivi par la Caisse d'Allocations Familiales de Paris (CAF).

L'objectif initial de soutien aux familles ouvrières du quartier a évolué et s'articule aujourd'hui autour d'un « projet associatif » renouvelé avec les 5 axes suivants :

- Accueillir dans la confiance pour soulager, réconforter et dire l'hospitalité du Foyer ;
- Accompagner, donner des capacités pour rendre autonome, faire grandir dans la propre estime de soi ;
- Vivre ensemble et différents dans une dimension collective ;
- Témoigner de la liberté de croire, dans le respect de l'ancrage protestant du Foyer et des convictions de chacun selon le principe de laïcité ;
- Mettre en adéquation ambitions et moyens en intégrant des limites à son action.

« Ensemble et différents », c'est la signature du Foyer qui fait écho à la posture adoptée par chacun des salariés et bénévoles dans sa relation d'accueil bienveillant de tous et chacun. Il s'agit d'offrir, non des prestations de service anonymes, mais une écoute individuelle attentive. Lieu de partage fraternel, le Foyer est aussi un lieu d'éducation populaire depuis son origine. Cette confiance en l'instruction pour mettre en capacité d'agir de façon autonome et de développer ses talents est toujours présente dans l'ADN du Foyer.

2 | LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET COMPTE D'EXPLOITATION

Le **modèle économique du Foyer repose sur l'engagement** individuel des accueillants, soutenu collectivement par des institutions qui partagent notre vision. Il s'articule ainsi :

- 1) L'engagement des bénévoles et salariés qui s'impliquent pleinement dans une relation avec des personnes accueillies et, ce faisant, leur disent qu'elles « comptent » pour tous et les aident à prendre en mains leurs vies. Cette richesse humaine recouvrée évite des coûts sociaux importants. Les mesures du temps de bénévolat et du montant des dons reçus du public sont loin de lui rendre pleinement justice ;

- 2) Le travail en réseau avec des associations partenaires (Cimade, conférence St Vincent de Paul, Dom'asile, Fondation de France, Fédération de l'Entraide Protestante...) qui partagent la conviction que la gratuité est aussi une valeur et apportent un soutien en temps, en fournitures, en financement ou en compétence afin d'accompagner au mieux les accueillis ;
- 3) Au titre de ses ressources financières propres, le Foyer accueille avec reconnaissance les dons d'amis qui, sans y être tous actifs, partagent ses orientations, mais aussi d'entreprises (mécénat de compétence ou fondation). La mise à disposition de salles procure des revenus complémentaires, tout comme les Miettes (braderie) qui avec les AMAP, le Repair-café, le glanage d'invendus alimentaires réduisent le gaspillage dans le cadre de l'économie circulaire, de proximité et du partage des ressources ;
- 4) Reconnu par les Pouvoirs publics pour la qualité de son action, le Foyer de Grenelle a signé des conventions répondant à des dispositifs administratifs (Domiciliation, Centre social, services civiques, stages BAFA, Point Information Vacances, Seniors connectés...) qui s'accompagnent de subventions indispensables pour l'équilibre financier, en particulier de la CAF de Paris, la DSOL de la Ville de Paris, la DRIHL...

Ainsi, nombreux sont les contributeurs actifs ou potentiels à cette œuvre d'intérêt général d'écoute, de soutien, et de développement des richesses humaines qui s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire « à impact ».

Les ressources non financières : Avec un peu plus de 48 000 heures représentant 31 ETP (Equivalent Temps Plein), le bénévolat constitue la principale ressource du Foyer. Sa valorisation est réalisée sur la base des coefficients minimaux des animateurs et coordinateurs définis dans la convention collective et d'une ancienneté moyenne de 4 ans, soit 2 067 € par mois ou environ 1,2 SMIC et, toutes charges employeur comprises, s'élève globalement à 894 K€ pour 2023.

De même d'après les chiffres communiqués par la Banque Alimentaire, nous avons bénéficié d'un don de 18K€. Au total 912 K€ de ressources non financières apparaissent en note à nos comptes.

Les ressources financières : Les subventions publiques, essentiellement de la Ville de Paris (DSOL) et de la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, représentent 61% des ressources purement financières du Foyer. Elles couvrent une large part du loyer, des frais de personnel et des activités du centre social. Depuis 2021 elles ont crû de 20,7% alors que les ressources propres ont augmenté de 41%, les achats pour activités de 41% et les salaires de 38,8%.

Les ressources propres sont donc indispensables au bon fonctionnement du Foyer. Elles ont 4 provenances qui sont par ordre décroissant d'importance : la générosité du public et des fondations privées, la participation aux frais lors de la mise à disposition de locaux, la contribution des participants aux activités et, enfin, les braderies.

Poursuivant son **plan pluri annuel de travaux**, le Foyer a investi en 2023 dans la réfection de la cuisine, l'amélioration du chauffage de la grande salle et une première tranche de renouvellement des huisseries. Après une provision exceptionnelle en 2021 reprise en 2022 pour des travaux urgents de sécurité du mur extérieur, la hausse des fluides a affecté les dépenses liées aux locaux. Le renforcement des effectifs explique la hausse des coûts salariaux et celle des activités en général se lit sur les achats courants.

COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)

	2021	2022	2023		2021	2022	2023
Produits d'exploitation				Charges d'exploitation			
Subventions publiques	481	527	581	Achats pour activités courantes	168	217	238
Ressources propres	234	252	330	Loyer, fluides, entretien locaux	140	208	189
Reprises Prov/ F. dédiés	21	108	42	Frais de personnel	289	344	401
Total des produits	736	887	953	Dotations Prov et Amortissement	118	52	58
				Impôts, fonds dédiés, MPEF	39	72	82
Perte d'exploitation	18	6	5	Total des charges	754	893	958
Résultat global	-13	-1	3	Résultat financier/ exceptionnel	5	5	8

Ainsi, la répartition des ressources globales du Foyer en 2023 est la suivante pour un total de 1,86 million € :

- Bénévolat et dons en nature : 912 K€, soit 48,9%
- Subventions publiques : 580 K€, soit 31% (dont DSOL 253 K€, CAF 157 K€, DRIHL 45K€, CNAV, Mairie...)
- Soutien de fondations et donateurs privés : 185 K€, soit 10 %.
- Autres ressources propres (participations salles et activités, braderies) : 145 K€, soit 7,8%.
- Reprises de provisions, fonds dédiés, exceptionnel : 42 K€, soit 2,3%.

L'exercice 2023 se solde par un faible excédent même si le résultat d'exploitation demeure légèrement négatif. Seul un don important en provenance de la Fondation de France a permis d'équilibrer les comptes fortement éprouvés par le triplement des factures d'énergie.

3 | L'ENVIRONNEMENT, LES PARTENAIRES

Implantée depuis l'origine dans le XV^{ème} arrondissement, le plus peuplé de Paris, l'association entretient un réseau de près d'une centaine de partenaires locaux ou experts à vocation nationale. On peut citer en particulier La Croix rouge, la bagagerie Antigél, Depaul, Association pour l'Amitié ou Aurore pour la santé ou l'accompagnement des SDF, Culture du cœur pour l'accès gratuit à des spectacles. Travaillant en collaboration avec la Mairie du 15^{ème} arrondissement, le Foyer participe aux journées des associations et de solidarité qu'elle organise ainsi qu'au conseil de quartier Duplex-La Motte Picquet.

***La MPEF :** le Foyer de Grenelle est membre de la Mission Populaire Evangélique de France, elle-même membre de la Fédération Protestante de France. La MPEF qui est propriétaire des locaux et le Foyer ont signé un bail de 12 ans par lequel, en échange d'un loyer inférieur au prix de marché, le Foyer prend en charge tous les travaux d'entretien comme de gros œuvre. Le Foyer rembourse à la MPEF le coût du personnel qui lui est détaché, et contribue aux frais fédératifs du mouvement qui regroupe 12 « fraternités » en France ayant la même vocation d'être des lieux d'accueil, d'écoute, de partage, d'accompagnement et de fraternité. La MPEF a créé une fondation sous l'égide de la Fondation du Protestantisme qu'utilise le Foyer à hauteur de 70K€ de dons reçus en 2023.*

4 | LES ACTIVITÉS

Les habitués du Foyer de Grenelle le comparent souvent à une « ruche », image confirmée par la diversité des activités qui mobilisent toutes les salles et par le va et vient incessant des 2 000 personnes qui franchissent son seuil chaque semaine. Les 29 activités du rapport d'activités 2023 sont regroupées en 7 pôles.

Le pôle le plus important en nombre d'activités est le pôle **Solidarité/économie circulaire** qui en compte 11 : de la domiciliation aux braderies des Miettes, de la permanence logement ou d'écrivain public au dîner du mercredi soir... La mention de l'économie circulaire traduit l'importance de la durabilité dans l'approche non consumériste du Foyer. Recyclage, réparation, revente à bas prix y sont de tradition.

Quatre pôles portent un nom explicite sur l'activité qu'ils abritent : **Parcours vers l'emploi (PVE)**, **Accueil général**, **Familles-Adultes-Seniors** et **Enfance-Jeunesse** même si dans chacun diverses actions sont entreprises, par exemple : accompagnement personnalisé ou échange d'idées pour PVE, aide aux démarches administratives et orientation à l'Accueil général, ateliers ou médiation pour Famille-Adultes-Seniors, soutien scolaire ou sorties encadrées et projets pour Enfance-Jeunesse.

Le pôle **Français langue étrangère (FLE) et Espace public numérique (EPN)** décrit plus exactement qu'un intitulé général « Formation » l'objet des activités proposées : 11 cours de FLE l'après-midi 3 fois par semaine et 8 cours deux fois par semaine le soir, ateliers socio linguistiques d'introduction à la vie en France pour les primo-arrivants et EPN avec des créneaux d'apprentissage ou des formations dont certaines dédiées aux seniors.

Enfin, le pôle **Activités spirituelles et culturelles** se veut fondamentalement transverse et ouvert à tous ceux qui fréquentent le Foyer ; animé, comme le café associatif, par la pasteur il rappelle, avec les cultes du dimanche ou les temps de méditation matinale, l'inspiration protestante du Foyer aujourd'hui comme à l'origine.

La même idée de **transversalité** et de lien entre les pôles anime le comité de rédaction du magazine d'information, de réflexion et de débat, l'**AMIDUF**, envoyé à près de 800 amis du Foyer. Dans le même esprit *les Jeudis de Grenelle* ont renoué avec la tradition de débats d'actualité ouverts et respectueux des opinions de chacun. La transversalité se vit aussi dans des activités telles que le Fonds Bonhoeffer qui finance les études de jeunes de toute activité du Foyer qui ne peuvent s'offrir un cursus les conduisant vers la vie active mais aussi dans le Parcours Linguistique à Visée Professionnelle (PLVP) qui s'est construit à partir de compétences préexistantes au Foyer : cours de Français, d'informatique et aide à l'emploi.

5 | L'ACTIVITÉ FINANCÉE PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

La générosité du public est indispensable pour l'équilibre financier du Foyer. Au-delà du bénévolat, elle se manifeste sous forme de dons nominatifs ou anonymes. En 2023 la générosité du public a atteint 185K€, soit près de 20% des charges de l'année. Par ailleurs, le Foyer a lancé en 2022 pour une période de 3 ans deux appels spécifiques à don via la Fondation du protestantisme pour financer le recrutement, effectif en 2023, d'un travailleur social et les travaux immobiliers

Les frais directs de collecte se limitent à l'envoi d'un courrier à l'attention des donateurs des années récentes et à l'inclusion de ces donateurs dans la liste des destinataires de courriers plus généraux sur l'activité du Foyer.

Ces courriers coûtent au total environ 1500 €. Aussi, peut-on affirmer qu'à 99% les dons du public sont consacrés aux actions sociales et d'intérêt général du Foyer, sans distinction entre Centre social ou autres.

Le don : les ressorts du don au Foyer de Grenelle sont la reconnaissance, la responsabilité, et la résistance.

- Reconnaissance d'une vie et d'une grâce données sans contrepartie, ce qui libère du souci de soi, et permet d'agir librement avec et auprès de nos semblables, nos frères.
- Responsabilité qui engage les acteurs du Foyer à s'impliquer face aux injustices, pour la dignité, la solidarité, la fraternité, la terre habitée.
- Résistance : par sa finalité et sa gratuité même, le don peut s'interpréter selon Jacques Ellul et Paul Ricoeur comme un geste de résistance à la société technicienne et comptable où l'homme est valorisé en fonction de son aptitude à produire ou consommer. Résistance, avec le plaidoyer aussi, aux effets sociaux délétères d'une société donnant le primat à l'intérêt individuel au détriment du bien collectif.

Les dons sont essentiels pour la pérennité du Foyer de Grenelle et la poursuite de sa mission dans l'esprit qui l'anime depuis sa création. Leur augmentation est le gage d'un futur meilleur pour beaucoup.

6 | LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

La principale ressource du Foyer de Grenelle ce sont ses 360 bénévoles. En 2023 leur engagement a été de 47 603 heures, sans compter ni le 1/3 ETP de mécénat de compétence ni le bénévolat de gouvernance.

A côté des 4 785 kg de denrées retirés auprès de la Banque Alimentaire Ile de France, le Foyer a bénéficié de dons en nature non valorisés comme ceux des vêtements et objets qui sont ensuite vendus à bas prix lors des « Miettes » qui ont contribué pour 34K€ aux ressources propres.

7 | LA SITUATION PATRIMONIALE EN FIN D'EXERCICE ET BILAN

L'impact des travaux apparaît dans la hausse des immobilisations et des fonds propres où figurent les subventions d'investissement à reprendre annuellement en produit au rythme des amortissements. Les hausses des disponibilités et des dettes s'expliquent à hauteur de 24K€ par celle des produits perçus d'avance et de 15K€ par celle des subventions perçues par le Foyer et devant être reversées aux partenaires du projet *seniors connect*. Pour le reste l'encaissement des subventions notifiées en 2023 impacte les créances pour celles qui sont en attente ou les disponibilités pour celles qui sont versées. La provision pour risque de 2021 a disparu après réalisation des travaux prévus. Les réserves financières de 364K€ sont à 80% déposées sur des comptes d'épargne et pour 66K€ investies auprès de la coopérative de crédit à impact Oïkocredit.

Le bilan montre une situation saine avec un fonds de roulement satisfaisant malgré la hausse des immobilisations.

BILAN du FOYER de GRENELLE (en milliers d'euros)

	2021	2022	2023		2021	2022	2023
ACTIF				PASSIF			
Immobilisations nettes	230	294	342	Fonds propres associatifs	787	868	924
Créances	148	217	210	Fonds dédiés/reportés	13	39	60
Placements financiers	362	364	373	Provisions risques	79	0	0
Disponibilités	346	284	366	Dettes	207	252	307
Total Actif	1086	1159	1291	Total Passif	1086	1159	1291

8 | L'ÉVALUATION DES ACTIONS

Le Foyer de Grenelle rend compte de ses activités à ses membres lors des Assemblées Générales ainsi qu'aux pouvoirs publics pour les activités qu'ils financent en leur adressant des bilans comportant des indicateurs variés. Mais l'impact des actions d'accompagnement personnalisé, qui sont l'essence même de l'activité du Foyer, tant en termes d'économie de coûts sociaux que de réconfort et de bien être individuel et collectif mériterait d'être pris en compte au-delà des traditionnels critères chiffrés.

9 | LES RÉFÉRENCES

Les comptes approuvés à l'AG du 26 Mai 2024 ont été établis par Mazars, expert-comptable, et audités par AGH, commissaire aux comptes et sont accessibles sur le site <http://www.foyerdegrenelle.org/>. Etabli par le Foyer de Grenelle selon la trame proposée par *Don en Confiance*, le document *l'Essentiel 2023* n'a pas fait l'objet de vérification externe.